

PACTE POUR L'ÉGALITÉ

Orientations générales

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est loin d'être acquise : salaires, statuts, conditions de travail, partage des tâches et des responsabilités, stéréotypes... Le chantier reste immense, malgré des acquis incontestables.

Le Laboratoire de l'égalité lance aujourd'hui son Pacte pour l'égalité, destiné à interpeller les candidats à **l'élection présidentielle de 2012** sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il a été élaboré après consultation des 600 membres du réseau du Laboratoire.

En voici les orientations générales :

PARITÉ ET ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS

- Suspendre le financement des partis qui ne présenteraient pas **50 % de candidates aux élections**, avec répartition équitable femmes-hommes dans les circonscriptions gagnables.

- Réviser la loi sur la réforme des collectivités territoriales.

- Étendre la loi portant à **40 % la part des femmes dans les conseils d'administration** des entreprises : pour les directoires, les comités exécutifs et les comités de direction, donner obligation d'un plan d'augmentation de la mixité et faire rendre des comptes annuellement sur l'atteinte des objectifs et les moyens mis en œuvre. **Dans la fonction publique, tendre vers la parité dans les instances de décision** collégiales de l'administration d'État, territoriale et hospitalière.



ÉGALITÉ SALARIALE ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

- Faire de l'égalité salariale une **priorité nationale** à l'image de la Sécurité routière, avec un plan de résorption des inégalités salariales sur 5 ans.
- **Faire appliquer les lois sur l'égalité professionnelle.**
- **Interdire les temps très partiels** de moins de 16 heures (sauf exceptions) et pénaliser le temps partiel subi (surtaxation des entreprises).

TEMPS DE VIE ET IMPLICATION DES HOMMES

- **Rallonger le congé de paternité et réformer le congé parental** pour mieux impliquer les pères et ne plus pénaliser la vie professionnelle des mères.
Créer **500 000 places d'accueil des jeunes enfants** et garantir un temps d'accueil périscolaire de qualité, jusqu'à 18 h 30 en semaine, ainsi que le mercredi et pendant les vacances.
- Inciter et aider les pères à **s'investir davantage dans l'espace familial et domestique**. Les encourager, via l'entreprise, à mieux équilibrer temps professionnels et personnels.
- Produire **une analyse genrée de la dépendance** avant toute réforme gouvernementale. Les femmes sont concernées à tous les niveaux : le plus souvent, ce sont elles qui deviennent dépendantes, s'occupent de leurs proches vieillissants, et assurent les emplois d'auxiliaire de vie.

PARTAGE D'UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ

- Lancer une **grande campagne de sensibilisation** à l'égalité femmes-hommes dans les établissements scolaires avec :
 - une **formation obligatoire** des enseignants, ainsi que des personnels des crèches et de maternités ;
 - **des animations et des cours** dispensés aux enfants et aux étudiants, de la crèche à l'université ;
 - **une lutte contre les stéréotypes sexués** : veiller à une représentation égalitaire des femmes et des hommes dans les albums et les manuels scolaires, favoriser la mixité des équipes d'accueil, promouvoir l'égalité dans les choix d'orientation scolaire et professionnelle...
- Faire de la lutte contre les stéréotypes liés au sexe, une **grande cause nationale** déclinée sur une année, avec des moyens financiers pour une vaste campagne d'intérêt général.